



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°172 - 06 juillet 2026

A LA UNE



Nouveau ! ! Un simulateur de retraite progressive disponible sur Pep's

Vous pouvez désormais simuler les droits à retraite d'un agent dans le cadre d'une retraite progressive grâce au nouvel outil de simulation de retraite CNRACL.

En savoir +

EN BREF

Veille RH

Irrégularité d'une procédure disciplinaire

La participation à une instance consultative d'un membre ne remplissant plus les conditions pour y siéger, notamment en raison de sa position statutaire, constitue une irrégularité de nature à entacher la procédure disciplinaire. En l'espèce, un membre d'une commission administrative paritaire, placé en position de disponibilité, a participé aux délibérations et au vote du conseil de discipline. Cette irrégularité, tenant à la composition de l'instance, a privé l'agent d'une garantie et entache d'illégalité la sanction disciplinaire prononcée à son encontre.

[Conseil d'Etat, 18 juin 2026, n°503475](#)

Cumul illégal d'activités

Les faits reprochés au directeur contractuel d'une école de musique consistant à avoir utilisé ses prérogatives pour exercer une activité d'enseignement auprès d'autres structures, sans autorisation, méconnaissent les règles relatives au cumul d'activités. En l'espèce, l'intéressé s'est soustrait à ses propres obligations en confiant à un subordonné les cours qu'il devait assurer, organisant ainsi son emploi du temps de manière incompatible avec ses fonctions, et n'a assuré qu'imparfaitement les missions qui lui étaient confiées. Dans ces conditions, ces agissements justifient son licenciement pour motif disciplinaire.

[CAA Douai, 16 juin 2026, n°25DA00168](#)

Irrégularité d'une procédure de licenciement d'un collaborateur de cabinet

L'administration ne peut pas rendre publique sa décision de mettre fin aux fonctions d'un collaborateur de cabinet sans avoir, au préalable, achevé la procédure contradictoire. En l'espèce, la décision de mettre fin aux fonctions a été rendue publique par voie de communiqué de presse avant que l'intéressé ait été mis à même de consulter son dossier et de bénéficier d'un entretien préalable. Une telle publicité, révélant que la décision était déjà prise, transforme la procédure contradictoire en simple formalité. Cette irrégularité, sans influence sur le sens de la décision fondée sur une perte de confiance, engage cependant la responsabilité de l'administration au titre du préjudice moral.

[CAA Toulouse, 16 juin 2026, n°24TL01167](#)

Imputabilité au service d'un épuisement professionnel

La reconnaissance de l'imputabilité au service d'une pathologie ne suppose pas l'existence d'un lien exclusif avec les fonctions exercées, mais seulement l'existence de conditions de travail de nature à en favoriser le développement. Dès lors, doit être regardée comme imputable au service la pathologie développée par un DGST placé à la tête d'un service fortement élargi, sans encadrement intermédiaire pour l'assister et sans possibilité de délégation. Les difficultés organisationnelles, caractérisées par une charge de travail élevée et une organisation managériale insuffisamment structurée, doivent être regardées comme ayant directement contribué au développement d'un épuisement professionnel, justifiant la reconnaissance de l'imputabilité au service.

[CAA Toulouse, 2 juin 2026, n°24TL02145](#)

Modalités d'octroi de l'indemnité de fin de contrat

Il résulte de l'article L.554 3 du CGFP que l'indemnité de fin de contrat n'est due que lorsque la durée totale des contrats n'excède pas un an. Cette durée d'un an s'apprécie au regard de la période globale d'engagement lorsque les contrats se succèdent de manière ininterrompue, y compris lorsqu'ils reposent sur des fondements différents. Dès lors, un agent recruté sous couvert de plusieurs CDD successifs n'est pas fondé à soutenir que la durée à prendre en compte est celle de chaque contrat pris isolément.

[TA Nantes, 22 mai 2026, n°2404530](#)

LE CDG ET VOUS



Laissez l'été préparer votre évolution professionnelle

L'été est souvent synonyme de pause et de déconnexion. Cette période peut devenir l'occasion de réfléchir à son parcours professionnel, d'envisager une évolution ou de redonner du sens à son activité.

[En savoir +](#)



Challenge Inclusion APICIL : et si votre collectivité candidait ?

Le Challenge Inclusion APICIL récompense les initiatives favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une opportunité pour les collectivités de valoriser leurs actions et leurs engagements.

[En savoir +](#)



Baromètre de la santé mentale au travail des agents de la Fonction Publique Territoriale : répondez à l'enquête !

La 3^e édition du Baromètre de la santé mentale au travail est lancée. Les agents territoriaux sont invités à répondre à cette enquête nationale afin de contribuer à une meilleure connaissance de leurs conditions de travail.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Agent d'accueil social et de gestion administrative (H/F) – Secteur de Brest Ouest
- Chef d'équipe du service de collecte des déchets (H/F) – Secteur de Quimperlé
- Agent technique des espaces verts et naturels (H/F) – Secteur d'Audierne
- Agent d'entretien des espaces publics spécialité voirie (H/F) – Secteur d'Audierne
- Agent des interventions techniques polyvalent – voirie (H/F) – Secteur de Quimper
- Cuisinier pour une crèche (H/F) – Secteur de QUIMPER
- Éducateur de jeunes enfants (H/F) – Secteur de BREST

Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



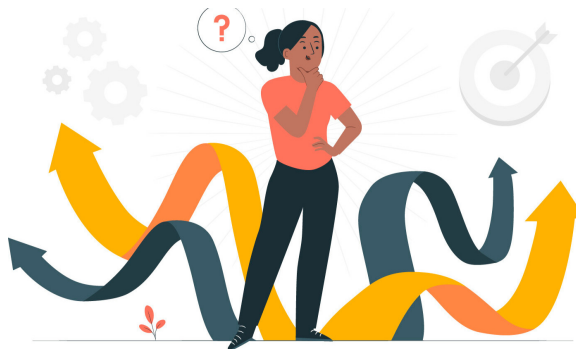
Les ateliers "gestion de crise" de la protection des données 2026

Mardi 8 septembre 2026

Landivisiau

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : préparer sa candidature avec l'IA

Jeudi 10 septembre 2026

CDG29

Comment améliorer ses outils de candidature grâce à l'intelligence artificielle : optimiser CV, lettres et préparation aux entretiens.

[En savoir +](#)

[**> Tout l'agenda**](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)